

Département
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720**

**Séance du samedi 9 mars 2024
N°20240309-10**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
6	6	6

L'an deux-mille-vingt-quatre et le samedi neuf mars à 16h00 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Alain ROUGET, le Maire.

Date de la
Convocation

21/02/2024

Date d'affichage

21/02/2024

Objet de
Délibération

**Remboursement
frais Peyrebelens**

Etaient présents :

**ESPINASSE Joël, JULIEN Christian, Virginie PEIRS, Alain
ROUGET, : Jessie VALGALIER, Bernard PELLET,**

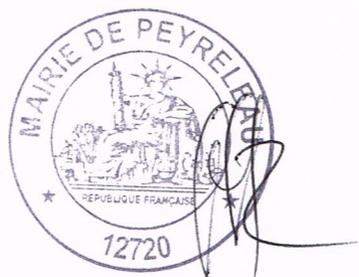
Absents excusés aucun

Le maire indique que pour la préparation du gouter de fin d'année, l'Association des Peyrebelens a effectué des achats pour le compte de la mairie. Il convient donc aujourd'hui d'autoriser le remboursement de ces frais pour un montant de 111.57 €.

Après discussion, le conseil approuve le remboursement des frais et autorise le maire à établir le mandat de paiement.

Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

LE MAIRE
Alain ROUGET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
09/03/2024
et publication du
09/03/2024